

Avril 2024

## Le canton des Grisons encourage les achats circulaires

Le présent document traite les deux aspects suivants : comment inscrire dans la pratique le changement de paradigme introduit par les Chambres fédérales dans le domaine des marchés publics, à savoir des marchés publics durables et une concurrence axée sur la qualité, en s'appuyant sur l'exemple des marchés publics circulaires et comment favoriser l'interaction entre les cantons et les communes.



## Contexte

À la suite de la révision de la LMP et de l'AIMP 2019, c'est dorénavant l'offre « la plus avantageuse » et non plus celle « économiquement la plus avantageuse » qui est retenue. La mise en œuvre de la législation révisée prend davantage en considération les aspects relatifs à la qualité, à la durabilité et à l'innovation. En poursuivant des objectifs écologiques et économiques, les achats circulaires constituent un outil efficace à cette fin.

Le canton des Grisons, qui met en œuvre l'AIMP révisé depuis 2022, a identifié ce potentiel et décidé d'investir dans la promotion des compétences en matière d'achats circulaires.

## Objectif

Le centre de compétences cantonal pour les marchés publics a décidé de soutenir les services d'achat de l'administration grisonne et des communes qui en dépendent en les aidant à acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des achats circulaires.

## Mise en œuvre

Pour saisir les opportunités qu'offrent les achats circulaires, il faut procéder à une analyse critique des besoins et adopter de nouveaux concepts. De plus, en recherchant des solutions qui favorisent ce type d'acquisition, les responsables des achats se lancent dans un domaine d'activité innovant, où les cas d'application reproductibles sont encore rares.

Pour répondre à ces différentes exigences, l'offre du centre de compétences pour les marchés publics grisons porte sur plusieurs plans :

- **la formation:** un atelier d'une demi-journée sur les achats circulaires est intégré au programme de formation et de perfectionnement du canton et proposé gratuitement. Les participants ont la possibilité de se familiariser avec le sujet, de découvrir des exemples d'application et de faire leurs premiers essais sur des marchés à venir ;
- **les acquisitions pilotes:** le canton soutient les communes et les services administratifs qui désirent mettre en œuvre les premières étapes des achats circulaires. Il peut, par exemple, financer un accompagnement externe qui apporte un soutien technique dans le cadre de la formulation des besoins, de l'élaboration de critères d'appel d'offres appropriés et de l'évaluation des offres. Cela permet d'élargir les processus d'achat aux différents aspects de l'économie circulaire ;
- **la diffusion des connaissances:** la communication et la publication de projets réalisés sur le site Internet donnent un aperçu des expériences faites. Le recueil de connaissances est constamment enrichi et comprend aussi bien de brefs rapports d'expérience sur des achats réalisés et des liens complémentaires vers des exemples de critères d'appel d'offres que des supports d'information variés sur le sujet.

## Conclusions

- Pour encourager les achats circulaires, il faut à la fois investir dans le développement des compétences et la diffusion des connaissances et accélérer la mise en œuvre au moyen d'exemples d'application.
  - Les responsables des achats apprécient les rapports d'expérience et les exemples pratiques reproductibles. Il est donc judicieux de communiquer efficacement sur les achats réalisés et de rendre accessibles les connaissances acquises.
  - Bien que chaque marché soit unique, les pouvoirs publics achètent des biens et des services similaires à tous les niveaux de l'État fédéral. Il vaut donc la peine de participer à des échanges d'expériences, d'apprendre les uns des autres et de consulter les critères d'appel d'offres existants afin de s'en inspirer pour ses propres achats.
-

«Les achats circulaires remettent fondamentalement en question le comportement actuel des pouvoirs publics en matière d'acquisition et poussent ces derniers à adopter une culture d'adjudication plus durable et responsable. Grâce à des projets pilotes menés en commun, le canton peut faire rapidement ses premiers pas avec les communes curieuses et soucieuses d'amorcer des changements, et mettre en commun les nouveaux acquis.»

Orlando Nigg, responsable du centre de compétences pour les marchés publics et les projets, Département de l'infrastructure, de l'énergie et de la mobilité du canton des Grisons